

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES

AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

2 novembre 2021 – 19 h – Pavillon municipal

Présences : *Sonia Julien, Directrice de l'adaptation scolaire et des services éducatifs et complémentaires*
Yan Roy, parent
Secrétaire de la rencontre : *Jennifer Breton*

Mélanie Delisle, dir.
Mélanie Milot, parent

Marie-Michèle Cloutier, CISSS
Marie-Ève Bisson, parent

Myriam Bérubé St-Pierre, professionnel
Maryline Beaulieu, parent

Kathy Bégin, ens. prim.
Julie Poitras, parent

Édith Beaulieu, ens. prim.

Nathalie Lebel, pers. soutien

DISCUSSION ET ORIENTATION

SUIVI À DONNER

- | | |
|--|---|
| 1. BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES (LE SECRÉTARIAT SERA ASSUMÉ PAR MME JENNIFER BRETON) | Mme Sonia Julien souhaite la bienvenue à tous les membres et propose que chacun se présente à tour de rôle. |
| 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | Mme Marie-Ève Bisson propose l'adoption de l'ordre du jour. |
| 3. LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUIN 2021 | Mme Mélanie Milot fait un résumé du procès-verbal.
Suivi de l'ajout d'une classe spéciale (point 9) : Mme Julien indique qu'il a été opportun de maintenir la classe spéciale de St-Cyprien puisque deux élèves se sont ajoutés, déménagés dans la région.
M. Yvan Roy propose l'adoption du procès-verbal. |
| 4. PROJET – RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2021-2022 | Mme Julien fait la lecture des règles de régie interne 2021-2022, des modifications et propositions sont apportées : |

Centre
de services scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Québec



- Ajout d'une section comité CCSEHDAA au site web CSSFL;
- Au point 3.2.1 du document, il est convenu qu'exceptionnellement les rencontres peuvent se tenir à distance via la plateforme TEAMS (Mme Milot propose de faire un rappel que les documents sont déposés dans le TEAMS lorsque l'avis de convocation sera envoyé);
- Au point 3.5 du document, il est entendu que les rencontres doivent se tenir en dedans de 2 heures maximum;
- Au point 5 du document, il est convenu que la présidente produira dorénavant un rapport annuel qui sera déposé sur le site web du CSSFL

Sonia

Les modifications seront apportées au document et le document pourra être adopté à la prochaine réunion.

4.1 PROJET – DÉPLIANT FORMATION DU COMITÉ

Mme Julien présente le dépliant aux membres et suggère qu'il soit utilisé pour recruter les membres parents, au besoin.

Dans la section : Qui fait partie du comité : Mme Bisson mentionne qu'il serait intéressant d'avoir une 2^e personne représentant le CISSS. Mme Cloutier explique que c'est difficile de trouver du personnel, mais qu'il pourrait être envisager de voir avec Rivière-du-Loup.

Mme Milot propose que le nombre de rencontres soit fixé à 4 au lieu de 6.

Jennifer

Tous approuvent les modifications.

4.2 PROJET – PROCESSUS DE FORMATION DU COMITÉ

Mme Julien présente le document sur processus de formation du comité et propose qu'il soit utilisé comme démarche éventuelle.

Tous les membres approuvent l'utilisation de ce document.

4.3 PROJET – FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Mme Julien présente le formulaire de candidature et en propose son utilisation ultérieure.

Mme Bégin, suggère de modifier la question du degré scolaire fréquenté par votre enfant, car cela ne

représente pas réellement les catégories de classe.

Il est conclu que le formulaire sera envoyé en lien format GoogleForm et en PDF pour impression papier.

Mme Milot demande d'ajout Saint-Cyprien à la question du lieu de résidence, car Saint-Cyprien ne fait pas partie des 3 secteurs mentionnés.

Tous sont d'accord avec les modifications.

5. BUDGET ANNUEL

5.1 MONTANT ET MODE D'UTILISATION

5.1 Le comité possède un budget de 1 000 \$ pour l'année et sera utilisé pour les frais de gardiennage et frais de déplacement pour les parents.

5.2 Il est aussi entendu que le perdiem CSS soit utilisé pour les frais de déplacement des parents.

Il est aussi convenu que les frais de gardiennage seront remboursés avec une pièce justificative.

5.2 PROCÉDURES DE REMBOURSEMENT DE GARDIENNAGE ET DE FRAIS DE DÉPLACEMENT

Mme Bisson propose de créer un gabarit simple et clair de facture pour les frais de gardiennage pour les parents.

Tous les membres approuvent.

Jennifer

6. NOMINATION (PRÉSIDENT-SECRÉTAIRE-REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS)

Il est proposé par Mélanie Delisle que Sonia Julien agisse comme présidente d'assemblée.

Mme Julien accepte.

Secrétaire : Mme Julien propose de maintenir le fonctionnement antérieur et de confier ce mandat à la secrétaire des services éducatifs et complémentaires du Centre de services.

Tous les membres approuvent cette proposition.

Présidence : Mme Julien demande aux membres leur intérêt à occuper le poste de président du comité et en explique les principales responsabilités.

Mme Mélanie Delisle propose Mme Mélanie Milot

Mme Milot accepte.

Vice-présidence : Mme Julien demande aux membres leur intérêt à occuper le poste de vice-président du comité et en explique les principales responsabilités.

Mme Marie-Ève Bisson propose Mme Maryline Beaulieu.

Mme Mélanie Milot propose Mme Julie Poitras.

Mme Milot propose M. Yvan Roy.

Mme Beaulieu refuse.

Mme Poitras refuse.

M. Roy refuse.

Mme Bisson accepte.

Représentant au comité de parents : Mme Julien demande aux membres leur intérêt à occuper le poste de représentant au comité de parents et en explique les principales responsabilités.

Mme Mélanie Milot propose Mme Maryline Beaulieu et lui offre de travailler conjointement pour alléger la tâche.

Mme Beaulieu accepte.

Les postes étant tous comblés, Mme Julien propose la fermeture des élections, félicite et remercie tous les nominés pour leur engagement.

7. ORGANISATION SCOLAIRE 2021-2022

Mme Julien explique les documents concernant l'organisation scolaire 2021-2022

7.1 CLIENTÈLE SCOLAIRE PRIMAIRE

Il est à noter qu'il y a une augmentation de 17 élèves tant au secteur primaire qu'au secteur secondaire

7.2 CLIENTÈLE SCOLAIRE SECONDAIRE

7.3 CLIENTÈLE OFFICIELLE EN ADAPTATION SCOLAIRE

8. PRÉSENTATION DES SERVICES PROFESSIONNELS – PLAN D'EFFECTIFS

Mme Julien présente le document à l'écran et fait une brève explication des services. Elle ajoute qu'il y a aussi une équipe de professionnels du côté des adultes. Ce sont de belles équipes qui travaillent en étroite collaboration.

<p>9. PRÉSENTATION DES SERVICES EN SOUTIEN TECHNIQUE</p>	<p>Le CSS possède une belle gamme de services autour des élèves EHDAA qui se retrouvent partout dans les écoles.</p>
<p>10. SERVICES D'ORTHOPHONIE ET ERGOTHÉRAPIE</p>	<p>Mme Julien explique que cette année l'ergothérapeute est en congé de maternité. Nous avons tenté de recruter, mais sans succès.</p> <p>Et, pour certains mandants spécifiques, il est envisagé d'utiliser des services à l'externe en orthophonie.</p>
<p>11. PRÉSENTATION DU SERVICE DES RESSOURCES RÉGIONALES ET DES TABLES RÉGIONALES 2021-2022</p>	<p>Mme Julien informe les membres qu'un service de ressources régionales Bas Saint-Laurent Gaspésie îles de la Madeleine est disponible pour les 7 CSS du territoire. Ces services viennent compléter voire accompagner nos milieux respectifs lors de besoins spécifiques. Des travaux régionaux sont aussi convenus entre les gestionnaires pour répondre aux besoins de l'ensemble des CSS. Par exemple, des communautés régionales 2018-2020 ont été mises en place pour développer les thèmes suivants : RàI (réponse à l'intervention) – TÉVA (transition de l'école vers la vie active) – CUA (conception universelle de l'apprentissage) et Climat (climat relationnel). Un site web a été déployé et ainsi, les travaux de ces communautés sont rendus disponibles pour tous.</p> <p>Pour 2021-2023, quatre nouvelles communautés travailleront les dossiers suivants : Pratiques inclusives – Bienveillance – Autodétermination et Structure organisationnelle primaire/secondaire (transition).</p> <p>Les résultats de ces travaux deviennent des outils incontournables pour supporter nos pratiques éducatives et il est important de préciser que chaque CSS y contribue par l'implication d'une personne par communauté.</p>
<p>12. PRÉSENTATION DES MESURES MINISTÉRIELLES</p>	<p>Mme Julien présente le contenu du document et en donne de brèves explications. Elle précise aussi qu'elles sont généralement les mêmes qu'en 2020-2021.</p> <p>Mme Julien donne des exemples des mesures entre autres pour la douance.</p> <p>Mme Bisson demande combien peuvent représenter les élèves en douance pour notre CSS. Mme Julien explique que ce n'est pas encore répertorié, mais nous en avons un certain nombre.</p> <p>Mme Bérubé St-Pierre précise que nos professionnels sont de plus en plus formés à ce sujet et reçoivent les outils nécessaires pour aider ces élèves.</p>
<p>13. PROPOSITION D'UN CALENDRIER DES RENCONTRES 2021-2022</p>	<p>Les membres s'entendent sur 19 h pour les rencontres en présence et 18 h 30 pour celles à distance. Un changement sera apporté à la date du 8 mars 2022 pour le 1^{er} mars 2022.</p>

14. DISCUSSIONS AVEC LES PARENTS SUR DES BESOINS PARTICULIERS DE DISCUSSION POUR L'ANNÉE 2021-2022

14.1 PROJET – PLAN D'ACTION 2021-2022

Mme Julien présente le document et en propose son utilisation pour la planification et le suivi des rencontres de l'année.

Au point 4, Mme Julien propose de faire des représentations sur des sujets divers d'environ 15 à 20 minutes par rencontre. Les membres approuvent cette idée et les sujets suivants sont retenus pour les prochaines rencontres :

- Présentation des travaux des communautés générales par Myriam Bérubé St-Pierre
- Présentation des services DI-TSA par Mme Cloutier
- Pour les élèves de douance, Mme Delisle propose que Mme Josée Blanchette, technicienne en éducation spécialisée pour notre CSS en fasse une présentation.

Mme Delisle –
Mme Blanchette

Les membres approuvent aussi l'utilisation de ce document.

15. AUTRES POINTS

Aucun

16. LEVÉE DE LA RENCONTRE

Mme Julien demande à chacun un petit mot d'appréciation de la première rencontre du comité.

- Nouveauté
- Structuré et créatif
- Simplicité
- Belle adaptation, libre de choix
- Plaisir
- Interactif
- Clair

La levée de l'assemblée à 21 h 10